



**CONSULTATION
PUBLIQUE
SUR L'AVENIR DE
NOTRE ÉGLISE**

**SAMEDI 18 AVRIL 2026
9H30
À L'ÉGLISE
ET SI ON BÂTISSAIT SON
AVENIR ENSEMBLE ?**

**(Plus d'information à
l'intérieur)**



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

**Bureau municipal sera fermé lundi 6 avril pour le congé de
Pâques**

Table des matières

Info de votre mairesse	2
Suivi rapport mairesse	3-4
Ordre du jour	5-6
Chronique municipale	7
Saviez-vous...	7
Offres d'emploi	8-9-10
Avis aux usagers – Autoroute 85	11-12
Organismes et comités	13-14
Centre des loisirs	15
Info-Biblio	16
RIDT vous informe	17-18
Qui fait quoi à Saint-Louis- du Ha! Ha!	19
Calendrier	20
Séance du conseil aura lieu mardi 7 avril à la salle municipale à 20h	
Deuxième versement de taxes municipales avant le 30 avril	

Infos de votre mairesse

Chers citoyens,

Il me tient à cœur de souligné le travail remarquable de nos employés. En septembre 2025, notre technicienne en loisir, Diane Bossé, a célébré ses 10 ans parmi nous. Son engagement, le temps précieux qu'elle consacre ainsi que sa grande disponibilité envers chacun d'entre nous ne sont que quelques-unes des nombreuses qualités qu'elle met au service de notre municipalité. Merci, Diane, d'être une ressource essentielle pour nos organismes et de t'investir avec autant de cœur dans notre milieu.

Dans la continuité des bonnes nouvelles, notre station d'observation ASTER se porte très bien. Son fonctionnement, combiné à la mise en place d'un plan quinquennal, nous offre une vision claire et structurée de l'avenir de cette infrastructure régionale.

Je tiens également à vous remercier pour votre présence lors de la séance du 2 mars dernier. Je vous avais mentionné que je reviendrais vers vous avec des réponses par l'entremise des réseaux sociaux ou d'un communiqué. Après réflexion, je privilégie plutôt un échange en personne lors de la séance du mardi 7 avril. Cela permettra à tous de bien comprendre les démarches entreprises ainsi que celles à venir. Nous serons également en mesure de répondre aux questions soulevées lors de cette rencontre.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Votre mairesse,

Mélissa Lord



Bonjour,

Voici un retour concernant les questions posées le 2 mars dernier. Je vous en ai fait un résumé.

Au moment d'écrire ces lignes, les rapports financiers ne sont pas encore terminés; le bilan n'a donc pas encore été déposé. Il me fera toutefois plaisir de vous communiquer le pourcentage de la dette ultérieurement.

En ce qui concerne le calcul du taux de taxation, celui-ci est d'abord établi à partir des dettes contractées, desquelles sont soustraites les subventions. La taxe est ensuite appliquée sur ce montant.

Par ailleurs, plusieurs éléments s'ajoutent à la taxation :

- la RIDT, qui a connu une forte augmentation;
- la tarification individualisée des contribuables (conteneur vs bac);
- les fosses septiques;
- les adresses desservies par le réseau d'égout, incluant l'entretien du bassin des eaux usées, dont les coûts ont fortement augmenté en raison, entre autres, de la hausse du prix des produits.

Finalement, s'ajoutent les dépenses administratives ainsi que la réserve pour la voirie. Nous avons également l'obligation de constituer une réserve pour les élections.

Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection

Ce poste comprend les ressources servant à couvrir le coût de la prochaine élection pour les municipalités et les MRC dont le préfet est élu au suffrage universel direct. Il est constitué en vertu de l'article 278.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Le fonds est constitué des sommes qui y sont affectées annuellement et des intérêts qu'elles produisent. Le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection. Le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, en excluant celle de 2021 pour ne pas prendre en compte les dépenses exceptionnelles liées à la COVID-19 (art. 135 du PL 49).

Le montant des affectations annuelles n'a pas besoin d'être uniforme dans le temps, à la condition d'avoir accumulé ce qui est prescrit par la loi au moment des élections.

Concernant l'encadrement de la dette, toute demande d'emprunt doit être vérifiée et approuvée par le MAMH. La municipalité reçoit également un relevé détaillant les remboursements, incluant le capital et les intérêts.

Ceci conclut une partie de vos questionnements. Les éléments en lien avec Servitech et le rôle triennal seront abordés lors de la réunion du mardi 7 avril, puisque certaines informations sont encore en attente.

Mélissa Lord, mairesse

Détail des dettes

Solde au 31 décembre 2025

Projet	Échéance	Montant	
Règlement du déficit accumulé de 2024	2030	112 800,00 \$	
Crédit-bail loader	2028	236 042,90 \$	
Alphastage Rue Dubé	2033	280 600,00 \$	
Ponceau	2026	36 500,00 \$	
Abri de sel	2026	42 800,00 \$	79 300,00 \$
Rue Pelletier - règlement 404	2040	484 500,00 \$	
Achat terrain - règlement 460	2035	180 000,00 \$	
Équipement incendie - règlement 460	2035	37 000,00 \$	711 200,00 \$
Frais de financement - règlement 459	2030	9 700,00 \$	
Caserne incendie - règlement 392	2039	2 720 200,00 \$	
Règlement #447	2029	46 600,00 \$	
Souffleur - Règlement #444	2029	98 200,00 \$	
Total		4 284 942,90 \$	



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 7 avril 2026

- 1- MOT DE BIENVENUE**
- 2- CONFORMITÉ DU QUORUM**
- 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :**
 - 4.1 Réunion du 2 mars 2026
 - 4.2 Réunion extraordinaire du 10 mars 2026
- 5- SUIVI DES DOSSIERS**
- 6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS**
- 7- CORRESPONDANCE :**
- 8- AFFAIRES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Demande de commandite du Club Cabgym
 - 8.2 Demande de commandite les Perce Neige du Témiscouata
 - 8.3 Demande de don pour la campagne de financement annuel de Re-Source Familles de Témiscouata
 - 8.4 Cérémonie de remises des diplômes – École Secondaire de Cabano 2025-2026
 - 8.5 Renouvellement de la plateforme MUNYS
 - 8.6 Demande de financement pour la Maison des jeunes Entre-Deux projet : Un jardin pour demain
 - 8.7 Acceptation et paiement des factures – audit des états financiers
- 9- GREFFE ET ORGANISATION**
 - 9.1 Adoption des états financiers 2025 de la RIDT
 - 9.2 Nomination d'une directrice générale / greffière-trésorière adjointe
- 10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
 - 10.1 Autorisation à participer à un colloque en sécurité civile
 - 10.2 Renouvellement de la cotisation APEQ 2026
 - 10.3 Renouvellement annuel AGSICQ 2026

11- TRAVAUX PUBLICS :

11.1 Achat d'abat-poussière 2026

12- URBANISME :

12.1 Acceptation du règlement numéro 469 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

12.2 Adoption du règlement no 468 modifiant le règlement de construction numéro 375

12.3 Demande de dérogation mineur numéro 13080_610_2026_1017_DM

12.4 Prolongation de délai pour une mise en conformité (remorque et conteneur)

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

13.1 Résolution pour autoriser l'adhésion annuelle 2026 pour APLM du Bas-Saint-Laurent

13.2 Renouvellement de l'adhésion à la Table de Concertation des Aînés du Bas-Saint-Laurent

13.3 Achat d'un câble pour le module de jeu du Parc La Chanterelle

13.4 Demande d'aide financière à la MRC de Témiscouata dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional, pour l'acquisition d'une surfaceuse (Zamboni)

13.5 Adoption de la Politique familiale et des aînés (MADA) et du plan d'action 2026-2028

13.6 Autorisation – projet Circonflexe – Prêt-pour-bouger

14- CAMPING DU LAC DÔLE

15- AFFAIRES DIVERSES :

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CHRONIQUE MUNICIPALE

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de mars 2026.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 MARS 2026 À 20H.

-Deuxième décaissement – projet de relance de l'Observation ASTER

-Renouvellement de notre licence radio avec Innovation, Sciences et Développement Économique Canada,

-Adoption du règlement numéro 467 ayant pour objet le traitement des élus 2026

-Adoption du rapport annuel 2025 et des actions prévues au plan de mise en œuvre – Caserne 34

-Résolution pour accepter le renouvellement du bail pour la bibliothèque

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 10 MARS 2026 À 19H.

-Demande de financement pour la Maison des jeunes Entre-deux – projet « Un jardin pour demain »

-Inscription de la directrice générale pour le congrès de la MMQ 2026

-Autorisation à procéder aux ajustements nécessaires en cours d'année – Tarification des matières résiduelles 2026

-Modification du règlement numéro 436 Délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats

-Autorisation de paiement de factures 2025 – programme de supplément au loyer – Résidence A. Parent

-Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 450 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

-Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 468 modifiant le règlement de construction numéro 375

Le texte de ce procès-verbal se retrouve sur le site WEB de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! à l'adresse suivante :
Municipalite de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Saviez-vous...

RAPPEL ABRI D'HIVER



La date limite pour enlever votre abri d'hiver (auto) est le 15 mai.

INVITATION AUX ENTREPRISES

LOCALES

La municipalité souhaite offrir aux entreprises locales une belle visibilité en mettant à leur disposition le panneau d'affichage à l'entrée de la municipalité.

Nous invitons donc les entreprises intéressées à profiter de cette opportunité pour faire connaître leurs services auprès de la population gratuitement.

Pour information, veuillez communiquer auprès de Diane Bossé au 418-854-2260 poste 103.

Au plaisir de collaborer avec vous afin de dynamiser notre milieu.





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

CONTREMAÎTRE DE VOIRIE

La Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est à la recherche d'une personne expérimentée, mobilisatrice et rigoureuse afin de pourvoir un poste de contremaître de voirie. La personne retenue jouera un rôle clé dans la planification, la coordination et la supervision des travaux liés aux infrastructures municipales.

Description du poste

Sous l'autorité de la direction générale, le contremaître de voirie planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités liées à l'entretien et à l'amélioration du réseau routier et des infrastructures municipales.

Principales responsabilités

- Planifier, coordonner et superviser les travaux d'entretien et de réparation des routes, fossés, ponceaux et infrastructures municipales;
- Encadrer, mobiliser et superviser les employés du service des travaux publics;
- Assurer le suivi des opérations de déneigement, d'entretien estival et des travaux d'urgence;
- Veiller à l'application des normes de santé et sécurité au travail;
- Participer à la préparation des plans de travail, des échéanciers et des priorités;
- Gérer les ressources matérielles et voir à l'entretien des équipements;
- Collaborer à la planification budgétaire et au contrôle des dépenses;
- Assurer un suivi des requêtes citoyennes liées à la voirie;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Profil recherché

- Leadership mobilisateur et capacité à gérer une équipe;
- Sens de l'organisation et des priorités;
- Autonomie, rigueur et capacité à prendre des décisions;
- Bonne gestion du stress et capacité à intervenir en situation d'urgence;
- Habiletés en communication et en travail d'équipe.
- Habileté informatique de base.

Suite...

Exigences

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou collégiales (DEC) dans un domaine pertinent (génie civil, voirie, gestion des opérations ou équivalent); un atout
- Expérience significative dans le domaine des travaux publics ou de la voirie;
- Expérience en supervision de personnel (atout important);
- Permis de conduire valide classe 3, classe 1 un atout;
- Connaissance des normes en santé et sécurité au travail;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit.

Conditions de travail

- Poste permanent temps plein;
- Horaire généralement de jour, avec disponibilité lors de situations d'urgence (ex. : déneigement); Les horaires d'hivers seront à discuter.
- Salaire selon expérience et les conditions en vigueur;
- Avantages sociaux selon la politique municipale.

Pourquoi se joindre à notre équipe

Un poste clé au sein de la municipalité permettant de contribuer directement à la qualité des infrastructures et à la sécurité des citoyens, dans un environnement de travail stimulant et collaboratif.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **19 avril 2026** à l'adresse suivante : municipalite@saintlouisduhaha.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! remercie tous les candidats de leur intérêt.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha! Témiscouata, (Québec)
G0L3S0
Téléphone : 418-854-2260

Offre d'emploi **Préposé à l'entretien et à l'accueil** **Camping du Lac Dôle**

La municipalité est à la recherche d'un(e) préposé(e) à l'entretien et à l'accueil pour son camping municipal, afin d'assurer la propreté du site et un accueil de qualité auprès des campeurs.

Missions principales

Sous l'autorité du/de la gestionnaire du camping et en collaboration avec la municipalité, le/la préposé(e) aura pour missions :

- Accueillir, renseigner et orienter les usagers du camping
- Effectuer les arrivées et départs des campeurs
- Assurer l'entretien et le nettoyage des installations : blocs sanitaires, aires communes, hébergements et espaces extérieurs
- Veiller au bon état général du site et signaler les besoins d'entretien ou de réparation
- Appliquer et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et le règlement du camping
- Participer au bon fonctionnement quotidien du camping et à la satisfaction de la clientèle

Exigences ;

- Courtoisie et sens de l'accueil
- Rigueur et souci de la propreté
- Polyvalence et adaptabilité
- Discrétion et respect des usagers
- Avoir une grande disponibilité
- Être à l'aise avec l'informatique (Excel, site web)
- Être à l'aise avec les opérations d'encaissement
- Posséder un permis de conduire

Condition de travail ;

À discuter

Entré en fonction

Printemps 2026, date à discuter

Les personnes intéressées à postuler le poste devront faire parvenir leur candidature, accompagnée de leur cv à la directrice générale, Mme Marie-Josée Corbin au courriel suivant : municipalite@saintlouisduhaha.com



AVIS AUX RÉSIDENTS

Construction de l'autoroute 85
(Claude-Béchar)

Dès le 8 avril 2026

FERMETURE DÉFINITIVE DE L'INTERSECTION DU RANG VAUBAN À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe qu'il procédera, dès le 8 avril, à la fermeture définitive de l'intersection du rang Vauban, situé à la hauteur du kilomètre 53 de la route 185, à Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

Cette fermeture coïncide avec la mise en service d'un chemin de déviation temporaire, qui permettra une circulation dans les deux directions sur environ 4 km. Cette configuration, prévue dans l'axe de la future chaussée de l'autoroute 85 en direction nord et du chemin de la Savane (future route de desserte est), permettra la finalisation de la construction des chaussées de l'autoroute.

Gestion de la circulation

Ainsi, à compter de cette date, les usagers souhaitant accéder à l'autoroute devront emprunter la rue Madgin (route de desserte ouest) jusqu'aux bretelles d'accès existantes, à l'échangeur no 47 de l'autoroute 85.

Soulignons que les travaux sur la rue Madgin, qui mènera à la route 291 à Saint-Honoré-de-Témiscouata, se poursuivront au cours des prochains mois. La mise en service de cette portion de la route de desserte est prévue vers la fin octobre.

De la signalisation sera installée afin de guider adéquatement les usagers. Il est également à noter que le moment de cette fermeture d'intersection pourrait être modifié en cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles.

Le Ministère vous remercie de votre collaboration.

Pour plus d'information

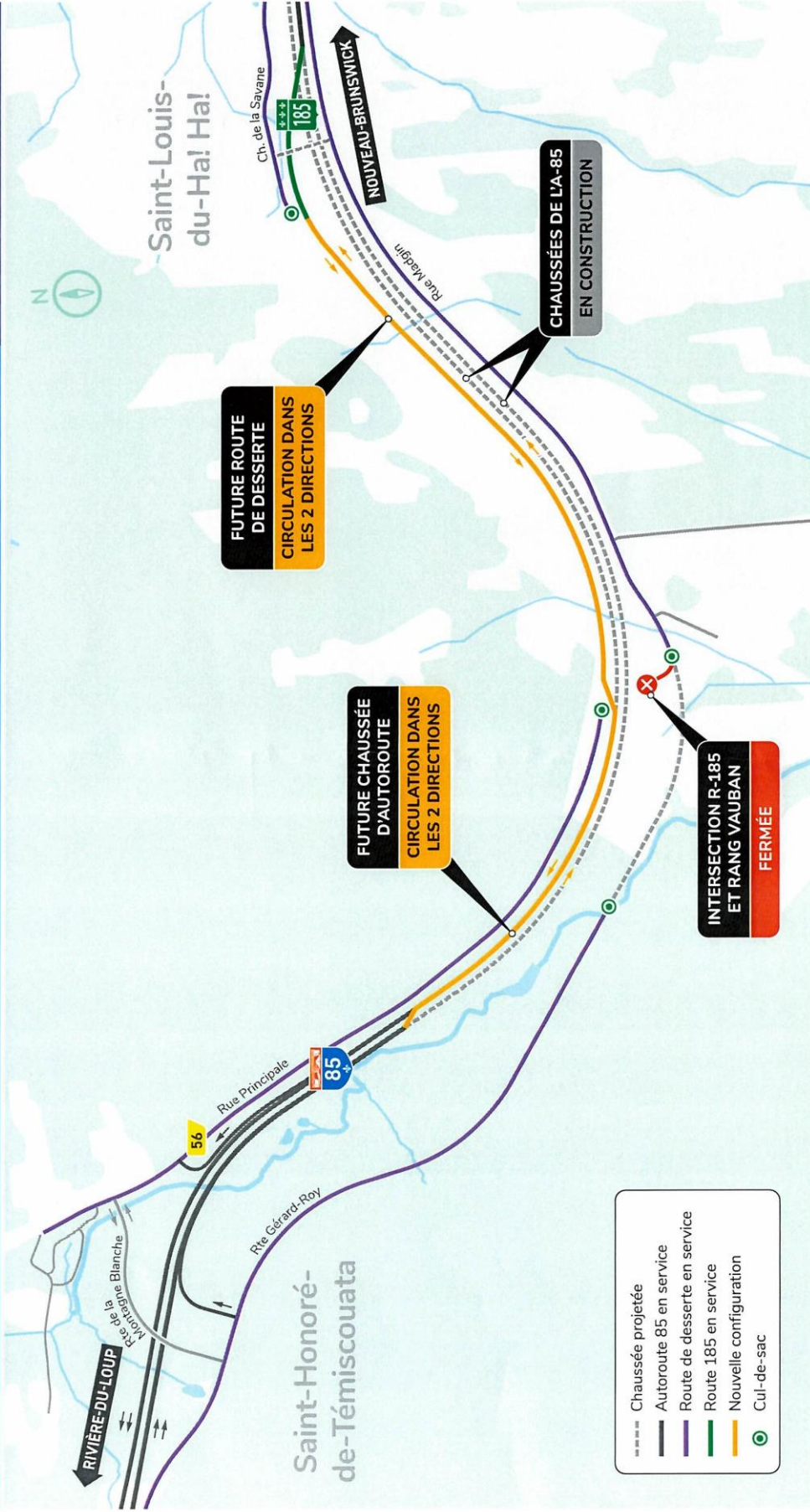
Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre le Ministère en composant le 511 ou en consultant la section Nous joindre du site transports.gouv.qc.ca.



Construction de l'autoroute 85 (Claude-Bécharde)

Mise en service partielle à Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha! Ha!

DÈS LE 9 AVRIL 2026



Organismes et loisirs

VOTRE PRÉSENCE EST IMPORTANTE

Le Comité de la Fabrique vous invite toute la population



Consultation publique
sur l'Avenir de notre Église

🕒 Samedi 18 avril, 9 h 30

Et si on bâtissait son avenir ensemble ?

📍 Église de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

🗨️ Portrait de la situation actuelle

- Présentation du carnet de sante
- État du bâtiment
- Enjeux prioritaires

💬 Échange d'idées et de visions

- Exprimez vos besoins
- Réfléchissons ensemble à l'avenir de notre église

✅ Discussion de pistes d'action

- Quelles sont les prochaines étapes possibles ?

On vous attend en grand nombre

Organismes et loisirs

CERCLE DES FERMIERES

Notre réunion mensuelle aura lieu le lundi 13 avril dès 13 h 30. On vous rappelle aussi que la date limite pour apporter vos pièces pour le PROVINCIAL est le 22 avril prochain. Surveillez notre page Facebook pour connaître les formations à venir.

Le cercle des fermières vous souhaite un bon printemps. Que cette saison de renouveau vous apporte une joie infinie, des moments chaleureux et de la bonne humeur!

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb invitent leurs membres à la réunion mensuelle, le jeudi 16 avril à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

Bienvenue à tous les membres !

GALA MUSICAL AMATEUR

Les Chevaliers de Colomb de Saint- Louis du Ha! Ha! invite la population à leur Gala musical amateur le dimanche 12 avril 2026 au Gymnase de l'école Georges Gauvin. Le coût d'entrée est de 6 \$.

Les artistes qui désirent s'inscrire à l'avance peuvent faire leurs réservations à M. Gilles Dumont au 418-854-5525 ou par cell : 418-868-4872. Ils auront la priorité des heures disponible.

Pour les autres qui s'inscriront la journée même, ce sera à partir de 11h au gymnase.

Début des prestations à compter de 12h30.

Léger dîner sera servi à ceux qui le désirent. Coût sera déterminé sur place. Menu : soupe, sandwich, dessert, café.

Bienvenue à tous !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Assemblée générale annuelle du club des 50 ans et plus, le mardi 28 avril 2026. L'accueil est prévu à 11h30 à la salle municipale suivie d'un petit diner à 12h et ensuite à 13h, ce sera l'AGA. Le coût pour le repas est de 12 \$

Nous serons heureux d'accueillir tous nos membres. Des formulaires de mises en candidature sont disponibles au local le mercredi après-midi, ou à 418-854-2583. Ceux-ci doivent être complétés et remis au plus tard 5 jours ouvrables avant l'AGA.

Le petit déjeuner au lieu mardi le 14 avril au Mike de Témiscouata-sur-le-Lac secteur Cabano à 9h30 Merci de nous aviser pour la réservation.

VIE ACTIVE

Prendre note que le mardi 5 mai prochain sera le dernier cours de la session

ASTER

Cet horaire est pour les mois d'avril, mai et juin 2026



HEURES D'OUVERTURE

MARDI	10H00 À 13H00
MERCREDI	10H00 À 13H00
JEUDI	10H00 À 13H00
SAMEDI	18H00 À 21H00

**SORTEZ DE L'ORDINAIRE
ORGANISEZ UN ACTIVITÉ SPÉCIALE**

- ENTRE AMIS(ES) OU EN FAMILLE •
- FÊTE D'ENFANTS •
- CORPORATIF •

**VISITE PRIVÉE AVEC ATELIER ASTRONOMIQUE
SUR RDV SEULEMENT
6 À 15 PERSONNES MAXIMUM**

1-877-775-2172 • INFO@ASTERBSL.CA

**AU PLAISIR DE VOUS METTRE
DES ÉTOILES PLEIN LA VUE**

CENTRE DES LOISIRS

DERNIÈRE ACTIVITÉ



**FERMETURE DU CENTRE DES LOISIRS
FIN DE SAISON**

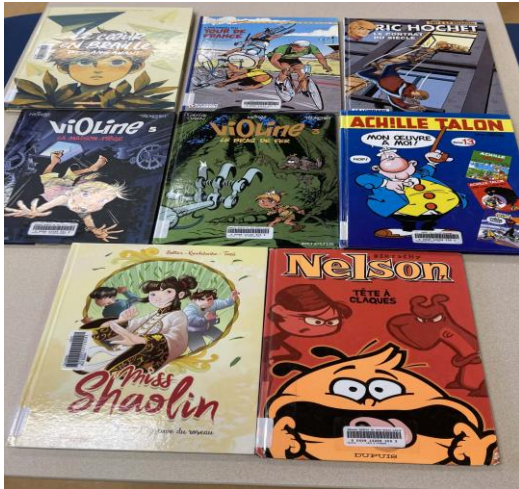
Veuillez prendre note que le Centre des loisirs fermera ses portes pour la période estivale à compter de mardi 7 avril. Il sera ouvert dimanche 5 et lundi 6 avril aux heures habituelles

INFO-BIBLIO

HORAIRE : Pour le mois d'avril
mercredi 18h30 à 20h
Dimanche 12 avril : 9h30 à 11h



De nouveaux livres en rotation sont maintenant disponibles depuis la mi-mars pour vous à la bibliothèque.



ACTIVITÉ POUR TOUS LES ÂGES

6 ANS ET MOINS ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

Bibliothèque municipale
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

DIMANCHE | 12 AVRIL | 9H30 À 11H00

Animation
littéraire
suivie d'un
atelier
créatif!

Saviez-vous
que...

23 avril : journée mondiale du livre et
du droit d'auteur

Je pense que les livres sont comme les gens,
dans le sens où ils peuvent s'inviter dans votre
vie au moment où vous avez le plus besoin
d'eux.

Emma Thompson



RETOUR À L'HORAIRE ESTIVAL DES ÉCOCENTRES

Les 4 écocentres du Témiscouata reviennent à l'horaire estival dès le 13 avril prochain, et ce jusqu'au 29 novembre 2026.

Avec le retour des beaux jours, les citoyens vont s'affairer à leur grand ménage du printemps et au nettoyage de leur terrain. Rappelons que les produits de déchaumage, tels : résidus de jardin, de plates-bandes, branches, feuilles mortes, terre et autres... ne doivent jamais se retrouver aux poubelles; mais, qu'ils peuvent être apportés à l'écocentre ou au dépôt municipal.

Les écocentres au Témiscouata sont situés à Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

Les dépôts municipaux se retrouvent quant à eux dans chacune des 15 autres municipalités du Témiscouata. Ces nouveaux dépôts municipaux sont accessibles pour recevoir ces mêmes résidus de déchaumage. Cependant, il est important de noter qu'ils ne remplissent pas toutes les fonctions d'un écocentre et qu'en ce sens, il est primordial de respecter les consignes affichées sur place.

Voici les heures d'ouverture pour l'écocentre de Témiscouata-sur-le-Lac.

LUNDI FERMÉ	MARDI 8h à 12h 13h à 16h	MERCREDI FERMÉ	JEUDI 13h à 16h	VENDREDI 8h à 12h 13h à 16h	SAMEDI 8h à 12h 13h à 16h
------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------	---------------------------	--	--

Le printemps arrive... et avec lui... le grand ménage du printemps

Samedi 25 avril 2026 de 10h à 14h au 71 A rue Pelletier, Témiscouata-sur-le-Lac. (Campus du Témiscouata) en arrière de l'école secondaire.

Un geste simple, utile et écolo.



TÉMIS, SWITCH TES FRIPES

- Échange de vêtements 100 % gratuit pour tous les âges : enfants, ados, adultes.
- Tu peux apporter des vêtements propres et en bon état, ou simplement venir fouiller.
- Tu peux repartir avec des vêtements... ou non — c'est vraiment libre
- Une façon simple et écolo de donner une seconde vie aux vêtements.



Suite...



Si vous n'avez qu'un seul bac de vidanges, vous n'avez rien à faire. Un seul bac à déchets sera vidé par adresse. Le bas supplémentaire devra obligatoirement avoir une vignette. La vignette devra être apposé au-devant du bac (comme l'image ci-dessous) et sur une surface propre. Si vous n'avez pas de vignette, vos bacs supplémentaires ne seront pas collectés par le transporteur. Cela s'applique aux maisons, commerces et immeubles avec plusieurs bacs et aux bacs regroupés au même endroit.

Important : Les bacs de récupération (bac bleu) N'ONT PAS BESOIN d'une vignette.

Contactez la municipalité pour avoir plus d'informations ou en allant sur le site de la RIDT : https://ridt.ca/la-ridt/tarification_incitative/

Merci de votre collaboration dans cette transition.

Les bonnes matières au bon endroit 🍌



Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Mathieu Briand, Conseiller siège 4

Marie-Pier Morneau, Conseillère siège 5

Josiane Lauzier, Conseillère siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse..... 854-2260 poste 105 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 101 direction@saintlouisduhaha.com

Josée Corbin, Technicienne en comptabilité
854-2260 poste 109 ... municipalite@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative
854-2260 poste 102, sec-adm@saintlouisduhaha.com

Poste vacant, Travaux publics 860-7243..... garage@saintlouisduhaha.com

Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs 854-2260 poste 103..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 860-7243 (cell)

Centre des loisirs. 854-2260 # 104

Bibliothèque 854-2260

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

Bureau ouvert seulement le mardi en après-midi

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mardi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mercredi 9h à 12h - 13h à 16h30

Jeudi 9h à 12h - 13h à 16h30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18h30 à 20h

Le dimanche 12 avril 9h30 à 11h00

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

AVRIL 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1er Centre des loisirs de 13h à 21h	2 Centre des loisirs de 13h à 21h Gym-Cerveau à 13h salle municipale	3 Centre des loisirs de 13h à 21h Party de fin de saison	4 Centre des loisirs de 13h à 22h
5 Centre des loisirs de 13h à 17h	6 Centre des loisirs de 13h à 21h / Dernière journée d'ouverture BUREAU FERMÉ LUNDI DE PÂQUES	7 Vie active à 13h30 salle municipale Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	8 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	9 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	10	11
12 Bibliothèque 9h30 à 11h Animation littéraire suivie d'un atelier créatif Chevaliers de Colomb / Gala musical amateur dès 12h30 Gymnase de l'école	13 Réunion Cercle des fermières à 13h30 salle municipale	14 Vie active à 13h30 salle municipale	15 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	16 Gym-Cerveau à 13h salle municipale	17	18 9h30 à l'église / Consultation publique sur l'avenir de l'église
19	20	21 Vie active à 13h30 salle municipale	22 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	23 Gym-Cerveau à 13h salle municipale	24	25
28	27	28 Vie active à 13h30 salle municipale	29 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	30 2e versement de taxe Gym-Cerveau à 13h salle municipale		